

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM
DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA

CONSTITUTION DE LA COMMISSION—DISPOSITIONS RELATIVES À LA CLASSIFICATION, AUX PERMIS, AUX ÉLEVATEURS, ETC.

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable M. Olson: Que le bill C-175, concernant les grains, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de l'agriculture.

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, d'après notre parti, nous devrions reprendre, là où nous l'avons laissé, l'examen du bill C-196, qui est devenu le bill C-175. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de le renvoyer au comité. Nous trouvons que le bill a de bons côtés, et qu'il répond à des besoins essentiels. Par exemple, il prévoit le classement du blé, selon sa teneur en protéines, de sorte que les pays importateurs et les marchés mondiaux seront en mesure d'acheter du blé à teneur en protéines garantie, ce qui est une bonne chose. Le bill prévoit aussi la possibilité de mélanger, ou si vous préférez, de préparer sur commande des échantillons aux terminus, en vue de l'exportation. Cela présente des avantages, dont l'un est la possibilité de mélanger le grain conformément à la commande de l'acheteur.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, soutenons depuis longtemps, comme la plupart des fermiers, je crois, qu'il faudrait faire quelque chose de plus précis pour acheminer les wagons vers les Prairies. C'est une plainte que j'entends depuis que je suis agriculteur, et même depuis plus longtemps encore. Je crois que ces trois mesures auraient dû être présentées il y a au moins dix ans. Je me rappelle que, quand j'étais délégué du syndicat du blé, dans les années 50, les agriculteurs, les délégués du syndicat du blé et les représentants des groupements agricoles en parlaient déjà. Je ne peux donc que m'étonner qu'il ait fallu si longtemps pour que le Parlement en soit saisi et les adopte sous cette forme.

En examinant ce bill, nous ne devons pas perdre de vue que notre objectif principal est de vendre le grain. Depuis que je suis dans l'agriculture, notre problème a toujours été de trouver des débouchés pour nos céréales; il faut donc nous tenir au fait de l'évolution des marchés. Nous étions convaincus que notre blé et nos autres céréales étaient les meilleurs au monde et que nous n'avions qu'à attendre les clients. Cela n'est plus vrai aujourd'hui. C'est maintenant l'acheteur qui oriente le marché et nous ne pouvons rester inactifs si nous voulons faire concurrence aux autres pays.

Je voudrais brièvement illustrer mon propos. On produit aujourd'hui la farine de blé par un nouveau procédé de meunerie connu sous le nom de procédé Chorley et qui nécessite l'emploi d'un blé d'une teneur en protéines donnée. On peut fabriquer du pain avec une farine de teneur inférieure, mais les tolérances doivent être relative-

vement étroites afin que le meunier n'éprouve pas trop de difficultés. Ce bill pourrait donc nous permettre de garantir la teneur en protéines du blé que nous vendons.

Un autre point que je voudrais mentionner, c'est que nous ne sommes pas le seul pays à connaître des problèmes agricoles, en particulier en matière de commerce extérieur. Certains pays viennent de modifier leurs tarifs douaniers, ce qui est de nature à nous nuire. Permettez-moi de vous lire un article intitulé: *Canada's Wheat Problems With U.K. Begin*. En voici un extrait:

Le budget britannique déposé la semaine dernière laisse croire que le Canada aura des problèmes à exporter son blé beaucoup plus tôt qu'on ne l'aurait cru.

Le budget indique que le gouvernement britannique se propose, avant même d'entrer dans la Communauté économique européenne, de protéger ses agriculteurs au moyen de barrières tarifaires.

En fait, ces mesures vont être prises immédiatement.

En vertu du régime actuel en Grande-Bretagne, les denrées entrent en franchise, le gouvernement verse des subventions aux agriculteurs, et les consommateurs tirent profit de prix inférieurs.

En vertu du nouveau programme, on abandonnera graduellement les subventions, et la Grande-Bretagne adoptera un régime d'impôts à l'importation.

En conséquence, les aliments importés coûteront plus cher et le cultivateur britannique pourra hausser ses prix.

La question importante devient alors de savoir qui en souffrira le plus? Le consommateur britannique devra-t-il supporter tout le poids du tarif? Ou bien faudra-t-il que l'exportateur canadien accepte des prix plus faibles pour maintenir ses ventes à la Grande-Bretagne?

C'est cette allusion aux exportateurs canadiens qui m'inquiète, car nous exportons du grain. Si nous ne nous préoccupons pas du problème que posera l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, il se peut que nous perdions toutes nos ventes de blé à la Grande-Bretagne, ce que nous ne pouvons nous permettre. Nous avons un surplus de céréales. L'économie de notre pays dépend de l'écoulement de ces grains. La prospérité de l'Ouest du Canada dépend dans une large mesure de l'exportation du blé, et nous ne voulons perdre aucun de nos débouchés s'il y a la moindre possibilité de les conserver.

Je voudrais maintenant mentionner autre chose à propos de ce bill. L'été dernier, nous avons tenu des audiences pendant plusieurs semaines au sujet du bill C-196, la loi sur les grains du Canada, et je n'ai guère prisé l'attitude des compagnies céréalières qui nous ont présenté des mémoires. Celui du Conseil des grains du Canada m'a particulièrement attristé. J'ai eu le sentiment que ses membres ne donnaient pas le ton comme ils auraient dû le faire dans ce domaine. Je suis à la fois attristé et irrité. Je regrette qu'ils n'aient pas donné le ton et je suis en colère parce que le contribuable canadien subventionne le Conseil des grains du Canada, à raison de \$50,000 par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture et d'un autre \$50,000 par l'intermédiaire du ministère de l'Industrie et du Commerce. A mon avis, ils ont réagi de façon négative au bill. J'estime que nous méritons mieux que cela de la part du Conseil des grains du Canada.

Si le ministre de l'Agriculture (M. Olson) s'était attendu à cette réaction, il aurait peut-être réfléchi plus longtemps avant de faire des nominations à ce Conseil. Si vous voulez, nous avons vu son œuvre, le Conseil des grains du Canada, répondre négativement à son bill. Cela me fait penser au chien qui a mordu la main de son